VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN THORNTON.

No 76,840 --- Cour Civile de District --- Paroisse d'Orléans --- Division A.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division A, ledit ordre daté et signé le 8 février 1906, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 13 mars 1906 à midi, les propriétés foncières, suivantes :

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magasins, Jackson et Constance, et désigné par le numéro seize, sur un plan dressé par W. Thornton Thompson, assistant voyer, à la date du 3 novembre 1844, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire, pour référence. Ledit lot mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Joséphine, entre les rues Constance et Magasins sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Les améliorations consistant d'un cottage double, connu comme Nos 1012-14 rue Joséphine, le loyer sera annoncé à la vente.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par Felicity Road Vie[illegible] rue Magasin, Laurel et Ste Marie, désigné par le No 9 de l'ilet Trois C sur un plan dressé par Joseph Pilie, voyer de ville, le 23 mars 1829 et déposé en l'étude de Théodore Seghers ancien notaire en cette ville, ledit lot ayant en mesure française cinquante pieds de face à la rue Ste Marie par cent et quarante deux pieds six pouces et demi de profondeur sur la ligne de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Sheldon et Martineau et cent quarante trois pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur le côté du lot numéro dix, ensemble avec la résidence en bois à un étage qui s'y trouve connu par le vieux No 167 rue Ste Marie.

Les améliorations consistant d'un cottage double connue comme Nos 939 41 rue Ste Marie, le loyer sera annoncer à la vente.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip Première Dryades et Baronne, formant l'encoignure des rues Philip et Dryades, et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Philip sur une profondeur et façade à la rue Dryades de quatre vingt dix pieds trois pouces, le tout d'après un devis d'arpentage annexé à un acte par lequel M. John Thornton a acquis ladite propriété.

Les améliorations sur ledit lot consistant en un cottage double en bois connu comme vieux No 372 rue Philip. Ledit lot de terre est composé des parties des lots originaux Nos 4, 5 et 6, démontré sur un plan de C. A. Hedin, daté le 27 octobre 1854, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistant en un cottage double, connus comme Nos 1836 38 rue Philip, le loyer sera annoncé à la vente.

4° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Laurel, Philip et Constance, et comprenant la plus grande partie du lot No 16 et environ trois pieds huit pouces contigu au lot No 17 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel, par cent cinquante neuf pieds, dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété était borné sur le côté vers la rue Première par la propriété que Henry Friedrich a vendu à Adam Leche par acte passé pardevant O. Morel ancien notaire le 7 janvier 1873, et sur la ligne de côté vers la rue Philip, ladite propriété était borné par la portion restante du dit lot No 17 maintenant ou autrefois appartenant à Henry Friedrich et Henry P. Koch.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme Nos 2325-27 rue Laurel. Le loyer sera annoncé à la vente.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Chippewa, Ste Marie et Annonciation, désigné comme lot No 20 sur un certain plan dressé par H. Moelhausen, voyer, daté le 21 février 1844, déposé comme plan No 33 en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, d'après lequel dit plan ledit lot mesurant trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue St André sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine

Les améliorations consistent d'un cottage double connu comme Nos 727-29 rue St André. Le loyer sera annoncé à la vente

6° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Constance, Jackson et Laurel laquelle dite portion de terre mesure trente cinq pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et le même est composé du tout du lot No 29 et de six pieds de face, par la sus-dite profondeur de cette portion du lot No 28 contigue ledit lot No 29, lequel dit lot No 29 à une façade de vingt neuf pieds à la rue Joséphine par une profondeur de cent pieds, d'après un plan de V. Eggloffstein, ingénieur civil, daté le 25 février 1857, et déposée dans le livre des plans No 2 de A. C. Armstrong, ancien notaire.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 912 14 rue Joséphine, le loyer sera annoncé à la vente

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Annonciation et Chippewa désigné par le No dix sur un plan fait par Sidney G. De Lisle, voyer, daté le 22 avril 1891, une copie dûment certifiée par W. I. Hodgson encanteur, est annexé à un acte d'achat par M. Thornton, et d'après lequel dit plan ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à l'avenue Jackson sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ou en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 727-29 avenue Jackson. Le loyer sera annoncé à la vente.

8° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Joséphine, mesurant vingt six pieds sept pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, toutes plus ou moins en mesure américaine et conformément à un devis fait par J. F Braun, architecte, annexé à un acte de vente de ________ Banque à B. G. Carbajal, passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 12 décembre 1891, le dit lot étant une portion la plus près de la rue Annonciation, d'un lot de terre désigné par le numéro onze de l'ilet No 10 sur un plan original du Faubourg Lafayette, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot No 11 a été subdivisé conformément avec le devis référé.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme No 723 avenue Jackson. Les loyers seront annoncé à la vente.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Constance, Joséphine et Laurel, désigné comme lot No 30 sur un plan par V. Eggloffstein ingénieur civil, daté le 25 janvier 1847, déposé comme plan No 2 dans le livre des plans en l'étude de Ainsworth, notaire; lequel dit lot mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Joséphine sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue comme No 918-20 rue Joséphine. Le loyer sera annoncé à la vente.

10° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasin, Jackson et Joséphine, désigné par le numéro quatorze, et mesurant trente et un pieds sept pouces et six et 7/10 lignes de face à la rue Joséphine sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, agréable à un plan dressé par W. T. Thompson, daté le 3 novembre 1844, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo ancien notaire, une copie duquel plan est annexé à un acte passé pardevant W. H. Peters, ancien notaire, le 15 mars 1859.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 1004 06 rue Joséphine. Le loyer sera annoncé à la vente.

11° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Ste Marie et St André, désigné comme lot, numéro quarante quatre sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 79, lequel dit lot mesure trente pieds et cinq lignes de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de quatre vingt dix pieds, entre lignes parallèles, laquelle propriété a été achetée par le défunt John Thornton par achat de Mlle Emma King et als par acte pardevant Martin Voorhies, ancien notaire, le 26 juin 1896, enregistré dans le bureau des transferts, livre 159, folio 598.

Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages connue comme Nos 1630-32 rue Ste Marie. Le loyer sera annoncé à la vente.

12° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation et Première, mesurant en mesure anglaise, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Laurel par une profondeur de cent cinquante neuf pieds, huit pouces et six lignes entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est prise du côté le plus près de la rue Philip, étant un des deux lots de terre désignés par les numéros un et deux.

Les améliorations consistent en un cottage double, connu comme Nos 2316-18 rue Laurel. Le loyer sera annoncer à la vente.

13° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Constance, Laurel et Philip, et mesurant trente six pieds six pouces de face à l'avenue Jackson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, composé entièrement du lot numéro trois et quatre pieds sept pouces à cela contigu dans la largeur du lot numéro deux par sa profondeur complète.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme Nos 908 10 avenue Jackson. Le loyer sera annoncé à la vente.

14° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Colisée et Chestnut, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, daté le 4 mai 1884, et déposé pour référence dans les registres de L. Herman, alors un notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, et est le lot le plus près de la rue Colisée des deux lots de terre qui ont été acquis par J M Gorder par achat de Jas B. McConnell, par acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 8 septembre 1885.

Les améliorations consistent d'un cottage double, connu comme Nos 1320-22 rue Septième, le loyer sera annoncé à la vente.

15° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, et désigné par le No 14 sur un devis d'arpentage par A. De Armas, député voyer de ville, daté janvier 1884, lequel dit lot mesurant d'après ledit devis trente et un pieds, six pouces de face à la rue Dryades, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt et un pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot No 15 et cent vingt et un pieds quatre pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Joséphine.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2108-10 rue Dryades, le loyer sera annoncé à la vente.

16° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 275, borné par les rues Chestnut, Camp, Toledano et l'avenue Louisiane; lequel dit lot est désigné par le No 6 sur un plan du dit ilet, fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 15 décembre 1894, et annexé à un inventaire de la succession de John P. Weber pris par J. D. Taylor, notaire, le 25 septembre 1895 et d'après ledit plan, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Chestnut, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix huit pieds.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3318-20 rue Chestnut. Le loyer sera annoncé à la vente.

17° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, lequel dit lot est désigné par la lettre I sur un plan fait par Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 6 mars 1904, annexé à un inventaire dans la succession de Mme M. C. Jennings, pris pardevant W. M. Gurley, notaire, le 10 février 1904, et d'après lequel dit plan ledit lot commence à une distance de cent quarante six pieds sept pouces et sept lignes de l'encoignure des rues Philip et Brainard, et mesurant comme suit: Trente cinq pieds cinq pouces de face à la rue Brainard et sur l'autre ligne de côté vers la rue Philip, et le divisant du lot H, cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes, auquel point ledit lot a une largeur sur la ligne du fond courant à angle droit avec la rue Jackson de cinq pieds cinq pouces, duquel dit point il a une autre profondeur sur la ligne courant parallèle à la rue Jackson, de trente pieds sur la ligne courant parallèle à la rue Carondelet, et a une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de cent quarante sept pieds huit pouces et deux lignes et est composé des parties des lots originaux Nos 6, 7, 8, 9 et 10, d'après un plan de L. Sengi, voyer, daté le 2 mars 1844 et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 27 mars 1844.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2238-40 rue Brainard. Les loyers seront annoncés à la vente.

18° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre A sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 10 août, annexé à cet inventaire pour plus complète référence; d'après lequel dit plan ledit lot forme l'encoignure des rues S. Franklin et Joséphine et mesurant trente et un pieds huit pouces de face à la rue S. Franklin ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée, sur quatre vingt deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, formant partie des lots originaux 15, 16 et 17.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2100-02 rue S. Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

19° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre B sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 1 août 1905 annexé à cet inventaire pour référence complète, d'après lequel dit plan ledit lot mesurant trente quatre pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue S. Franklin ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée, par quatre vingt deux pieds, trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles et formant partie des lots originaux 15, 16 et 17, ledit lot se trouvant entre les lots A et C, sur ledit plan.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2104-06 rue Sud Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

20° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre C, sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 10 août 1905, annexé à cet inventaire pour référence complète d'après lequel dit plan ledit lot C mesurant trente trois pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Sud Franklin, ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée, sur quatre vingt deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, et formant partie des lots originaux 15, 16 et 17, ledit lot C contigu au lot B sur le côté vers la rue Jackson.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme les Nos 2110 12 rue S. Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a en 1 et 2 ans représentée par des billets des acquéreurs payables en 1 et 2 ans portant 7 0/0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, garantis d'une leur paiement par lien du vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les actes de vente devant être passés pardevant J. L. Spearing, notaire, aux frais des acquéreurs, les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour 1906 et aussi de payer pour tous les certificats incidentaux à la vente et l'exécuteur de collecter et retenir tous les loyers des propriétés vendues jusqu'à la date du passage des actes de vente par l'évant notaire. Un dépôt de 10 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 318 rue Baronne.

Andrew H. Wilson, avocat.
10 fév—10 11 18 25—mars 4 11 13

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE MARY EVE MORGAN.

No77,237—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un jugement de l'Hon la Cour Civile de District Division D, paroisse d'Orléans, ledit jugement lu et signé en Cour ouverte le 16 janvier 1906, et une commission à moi adressée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 8 mars 1906, à midi, les propriétés foncières, ci-après ·

Une certaine portion de terre ensemble avec tous et singuliers, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et dépendances, là-dessus attachées et appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 197, borné par les rues Prytanée, Quatrième, Colisée et Washington. Ladite portion de terre est désigné par la lettre A, sur un devis dressé par E. Pilié, daté le 18 août 1890, d'après lequel devis d'arpentage ladite portion de terre est composée du tout des lots originalement désignés par les numéros 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 17 et 18 et la moitié du lot No 14 d'après deux plans dressés par C. A. Hedin, voyer, un daté le 18 mars 1856, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville et un daté le 27 décembre 1848 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire, comme plan No 59, laquelle dite portion de terre commence à une distance de soixante dix sept [77] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de l'encoignure de l'avenue Washington et mesure cent quatre vingt [180] pieds trois [3] pouces et sept [7] lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de deux cent quatorze [214] pieds onze [11] pouces et deux [2] lignes et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt cinq [125] pieds six [6] pouces et quatre [4] lignes, de là s'élargissant à un angle droit soixante dix sept [77] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes sur une ligne courant vers l'avenue Washington, de là une deuxième profondeur et façade à l'avenue Washington de quatre vingt neuf [89] pieds quatre [4] pouces et deux [2] lignes, et une largeur sur la ligne du fond de deux cent cinquante sept [257] pieds sept [7] pouces et quatre [4] lignes.

Les améliorations comprenant la résidence en briques à deux étages, formant l'encoignure sud est des rues Quatrième et Prytanée, et une résidence en briques à deux étages contenant 7 chambres, sur un lot s'ouvrant sur la rue Washington.

L'encanteur est requis d'offrir en vente premièrement les propriétés foncières par lots, comme il est démontré par le plan d'arpentage fait par D. M. Brosnan, ingénieur civil et député voyer de ville de la date du 9 janvier 1906 et de faire une adjudication lot par lot; après il offrira en vente les propriétés foncières susdécrites et en bloc, et si le montant offert pour la propriété pour le tout excédant le total de l'adjudication des lots par lots, alors toutes les adjudications des lots seront comme s'ils n'avaient pas été faites et toutes les propriétés seront adjugées au plus haut enchérisseur en bloc, qui devra immédiatement déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur, mais si le total de l'adjudication en lots excède le total de l'adjudication en bloc ou en totalité alors l'acquéreur de chaque lot devra déposer avec l'encanteur, 10 pour cent du prix d'achat, et l'adjudication en lots sera final et obligatoire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1906. L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant C. T. Soniat, notaire.

J. L. ONORATO
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 313 rue Baronne.

MM. Clegg & Quintero, Avocats
28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu Entier de la Résidence Morgan.

COMPRENANT MEUBLES ANTIQUES ET MODERNES.

A l'Encan sur les Lieux,

No 1448 RUE QUATRIEME, COIN PRYTANIA.—MERCREDI LE 14 MARS A 11 h. A. M.

Magnifiques chandeliers, Pièces de salon, Ameublement de salle à manger en chêne noir sculpté, Magnifique ameublement de chambre à coucher, Argenterie, Porcelaine et verrerie, Rideaux, Portraits, etc., etc., le tout d'après l'inventaire.

EN vertu d'un jugement de l'Hon Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit jugement lu et signé en Cour ouverte, le 16 janvier 1906, et à moi adressé dans l'affaire intitulée succession de Mary Eve Morgan, dossier No 77,237, je vendrai à l'encan, sur les lieux No 1448 rue Quatrième, à 11 heures, MERCREDI, le 14 mars 1906, le contenu de ladite résidence d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

4 mars—4 11 13 14

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu de la Résidence Elégamment Meublée

Du Défunt Frank Barker, rue du Canal.

JEUDI, le 8 Mars, à 11 heures A. M., sur les lieux No 2629 rue du Canal.

Par ordre de la Cour. Succession d'Antoinette Rouyer, Veuve de Frank Barker. No 76,114, Cour Civile de District.

Meubles de salon, Meubles de chambre à coucher, Meubles de salle à manger, Cabinets en porcelaine, Miroirs, Nattes, Tapis, Descentes de lits, Magnifique Pendule en Bronze et Ornements, Pièces dépareillées pour salon, Lampes élégantes, Stores de fenêtres, Réfrigérateur, Ustensiles de cuisine, etc

Aussi Meubles de bureau au No 523 rue Decatur, consistant de Pupitres avec couverture à coulisses, Typewriter, Coffre-fort neuf, Mulet et Wagon. Les derniers peuvent être vus au No 523 rue Decatur, mais seront vendus à la résidence d'après la liste. Et d'autres articles trop nombreux pour être mentionnés. Le tout d'après l'inventaire

Conditions—Comptant.
GEO. ST-PAUL, Encanteur.
9 fév—25—mars 4 8

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple No 2439 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman.

Mercredi, le 21 Mars 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 229 rue Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Wendell Hauck et Annie Mary Bell, sa femme, No 78,155 du dossier de cette cour, lequel ordre est daté et signé 15 février 1906, je vendrai à midi à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ile No 771, borné par les rues Bourbon, Touro, Roman et Derbigny. Ledit lot est désigné par le No huit (8) sur un plan de John Brilli, ancien voyer, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six (26) pieds, sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Bourbon par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt deux (122) pieds, onze (11) pouces et six (6) lignes.

Conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit (8) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité dix pour cent pour frais d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1906, et payer pour l'acte de vente pardevant Jules B Habans notaire

18 fév—18 25—mars 4 11 18 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Arvega Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,471 — Division B —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat.
3 mars—3 7 12

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boîte 113, Nouvelle Orléans, Lne.

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'emplacement de commerce de choix

A l'encoignure des rues Dryades et Clio.

Une des meilleures encoignures en cette ville pour une Pharmacie ou pour n'importe quel autre genre d'affaires au détail. Dans un endroit où le commerce de détail du Marché Dryades augmente chaque jour et la seule encoignure disponible dans ce voisinage.

La rue Dryades est pavée et cette encoignure est une où des milliers de personnes y passent toutes les heures. L'occasion pour un homme actif de gagner de l'argent et être parmi les marchands les plus progressifs de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Johanna Byrne Veuve de W. F. Atkinson—Cour Civile de District, Division B, No 75,445.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 février 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, maintenant Baronne, Dryades, Clio et Erato, et désigné comme lot No 32 sur un plan déposé en l'étude de T. O Stark, ancien notaire, sous le No 172. Ledit lot formant l'encoignure des rues Dryades et Clio, et mesurant vingt six (26') pieds, huit [8''] pouces et trois [3'''] lignes de face à la rue Dryades par une profondeur de cent dix [110'] pieds neuf [9''] pouces et six [6'''] lignes entre lignes parallèles et façade à la rue Clio, et formant partie d'une grande portion de terre qui fut acquise par John M. Bell, de W M Wright et A. H. Wallace, par acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire. De cette description ci-dessus doit être déduite la vente faite le 18 mai 1892 de deux portions de terre, une mesurant huit (8') pieds huit [8''] pouces et trois [3'''] lignes de face à la rue Dryades sur cent dix (110') pieds neuf [9''] pouces six (6''') lignes de profondeur et l'autre étant le fond du lot ci dessus et mesurant quatre (4') pieds de face à la rue Clio sur dix-huit (18') pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, acquis par Mme Atkinson le 11 novembre 1859 enregistré dans le livre des transferts 79 folio 466.

Les améliorations comprenant l'emplacement simple d'affaires à deux étages et résidence, No 1200 rue Dryades, à l'encoignure de la rue Clio, et contenant un magasin extra grand adopté pour n'importe quel genre d'affaire, entrée de vestibule sur la rue Clio, avec vestibule, salle à manger et cuisine, office, vitrière et deux entrées à l'encoignure. Deux vestibules et six chambres à coucher au premier étage, emménagées de façon à ce que l'accès à l'une ou à l'autre peut être fait sans traverser les chambres. Grande citerne, cour large et pavée et pouvant être loué à un bon locataire de $70 à $75 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, avec intérêt de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et la portion de crédit étant garantie par lien spécial de vendeur et privilège sur ladite propriété foncière l'acquéreur en plus du montant de son enchère devant payer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1906, tous les frais de certificats et d'assumer le montant dû pour le paiement de l'asphalte de la rue Dryades; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. O. Marx, notaire.

Saunders & Gurley, avocats.
25 fév—25 27—mars 4 11 18 25 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison

Jeudi, le 8 mars 1906, à 11 heures a. m.,

A la résidence, 1200 rue Dryades à l'encoignure de la rue Clio.

Pas de limite ni réserve.

EN VERTU d'un ordre adressé à JAS. A. BRENNAN, Encanteur daté et signé le 23 février 1906, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Mme Johanna Byrne, veuve de F. W. Atkinson No 75,445, les contenus de la résidence ci dessus. Conditions—Comptant; le tout d'après l'inventaire enregistré.

JAS. A. BRENNAN, Encanteur,
Bureau, 733 rue Union.
25 fév—25—mars 4 6 8

Carrère & Keeney.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple attrayant, avec entrée pour voiture, No 806, avenue Louisiana

Entre les rues Annonciation et Laurel.

Succession de Mme Pauline Dubio, veuve de feu Benoit Carambat.

No 78,162—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, rez de chaussée, MARDI, le 13 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 6 février 1906, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal No 806 avenue Louisiana, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Annonciation (autrefois Jersey), Laurel et Delachaise, situé à une distance d'environ 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Annonciation, et mesure, en mesure américaine, 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, désigné par le numéro huit sur le plan original dudit ilet, dressé par W. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848 et déposé en l'étude de J. R. Beard, notaire, comme plan No 13.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette avec un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, office, galerie sur le devant, etc; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. la maison est bien tapissée et le tout en bon état. La banquette et la cour sont pavées en Schillinger.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 audessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

11 fév—11 18 25 28—mars 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 27 MARS 1906.

A MIDI,

Joli cottage simple avec bâtisse à deux étages dans le fond, No 2337 avenue de l'Esplanade,

Courant au travers du Chemin du Bayou,

Entre les rues Tonti et Rocheblave,

Près des Eglises, Ecoles, Marchés, lignes de Chars, etc.

Succession de Mme A. Guiraud.

No 78,026—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR CARRERE ET KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, au rez de chaussée—MARDI, le 27 mars 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 19 février 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, l'avenue Esplanade, les rues Tonti et Rocheblave, désigné comme lot numéro six dans l'ilot No 2 sur un plan par J. Communy voyer, daté le 2 janvier 1846, et annexé à un acte de Jos Cuvillier, ancien notaire en cette ville, daté le 26 mars 1846 et mesurant trente pieds de face à l'avenue Esplanade, trente pieds 11 pouces de face au Chemin du Bayou sur soixante dix huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti et quatre vingt cinq pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave

Les améliorations sont connues comme No 2337 avenue de l'Esplanade, courant au travers du Chemin du Bayou et comprenant un joli cottage simple avec façade en briques, contenant dans le corps de la maison 4 grandes chambres, vestibule et corridor, etc. Dans la bâtisse dans le fond il y a 4 chambres galerie, etc., dans la cour se trouvent hangar, citerne etc., le tout en excellente condition.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, aussi les frais de l'acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire; dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Joseph Sinai, avocat.
ERNEST A. CARRERE
Encanteur.
25 fév—25—mars 4 11 18 25 26 27

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence Double à Deux Etages, 1023-1027 et 1029 Rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Calliope,

Sur un grand terrain, 53 pieds par 190 pieds,

Succession de Helen Scott veuve de Jacob Everhart

No 77,968—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—C. A. Tessier, Encanteur, bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 22 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Calliope, Dryades et Delord (maintenant l'avenue Howard) désigné par le No 14 sur un plan par Jos. Pilié, annexé à un acte de vente, passée pardevant Félix De Armas, ancien notaire, le 30 janvier 1829, ledit lot mesurant en mesure française, 51 pieds de face à la rue Baronne par 180 pieds de profondeur; les améliorations sont désignées par les Nos 1023, 1027 et 1029 rue Baronne, et comprenant une bâtisse double en bois, à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1906; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

Albert Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District.

Résidence Cottage commode, 1516 rue du Bayou, près Villeré,

Succession de William E. Murphy.

No 72,218—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 22 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 13 février 1906, pour le compte de la succession de William E. Murphy, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet 176, borné par le Chemin du Bayou (maintenant rue Hôpital), les rues Villeré, Ursulines et Robertson, mesurant 20 pieds de face au Chemin du Bayou sur 90 pieds de profondeur et désigné comme lot No 11.

Les améliorations comprenant le cottage simple confortablement distribué avec une allée sur le côté, dans une localité convenable et rapportant $12 00 par mois.

Conditions de la vente—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Puig, notaire. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

W. J. Waguespack, avocat.
18 fév—18 25 mars 4 11 18 22

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve,

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille.......... 25c.
Grande "............... 50c.

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de Choix pour Résidence,

Dans les Quatrième et Sixième Districts,

Consistant de

L'Elégante Résidence, No 2915 rue Chestnut.

Le Joli Cottage Double, 1129 et 1131 rue Marengo.

La Résidence en Bois à Deux Etages 1221 rue Delachaise.

Cottage-Résidence, 2232 rue Brainard, près de la rue Jackson.

Frederic Charles Cook et als versus Walter Henry Cook

No 78,228—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, bureau No 336 rue Carondelet—JEUDI, le 15 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 30 janvier 1906, et signé en Cour ouverte le 5 février 1906, dans l'affaire de Frederic Charles Cook et als versus Walter Henry Cook, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 84, borné par les rues Chestnut, Colisée, Sixième et Septième, désigné comme lot No 1 sur un plan par De Armas annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 18me jour de Mai 1871; lequel lot mesurant 84 pieds 4 pouces de face à la rue Chestnut sur 128 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 2915 rue Chestnut, comprenant une élégante résidence en bois à deux étages, bien subdivisée, ayant gaz, hydrant, etc; aussi une bâtisse à deux étages contenant 4 chambres et louée à bail jusqu'au 1er octobre 1906 à $720 par an.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet 286, borné par les rues Marengo, Colisée, Chestnut et Constantinople, mesurant 62 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent le joli cottage double désigné par les numéros 1129 31 rue Marengo, loué à bail jusqu'au 1er octobre 1906, à $495 00 par an.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Delachaise et l'avenue Louisiane, lequel lot mesurant 41 pieds, 8 pouces de face à la rue Delachaise, par 128 pieds sur le côté vers la rue Chestnut, et par une profondeur sur la ligne du côté opposée de 96 pieds sur une ligne droite, courant de la rue Delachaise, de là 9 pieds, 4 pouces sur la ligne courant vers la rue Chestnut, de là 32 pieds sur une autre ligne droite, courant à la ligne du fond, lequel dit lot ayant une largeur de 32 pieds 4 pouces tous plus ou moins.

Les améliorations sont connues comme No 1221 rue Delachaise, comprenant la résidence en bois à deux étages, confortablement distribuée, hangar dans le fond etc., louée à bail jusqu'au 1er octobre 1906 à $300 par an.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Jackson et Philip, mesurant 47 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Brainard par 122 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage résidence superbement situé, connu comme No 2232 rue Brainard, loué à bail jusqu'au 1er octobre 1906 à $300 00 par an.

Condition de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans, représenté par billets avec lien de vendeur et privilèges, portant intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes de 1906 devant être assumées par les acquéreurs.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Villeré, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Lloyd Posey, avocat pour le demandeur
Gabriel Fernandez, Jr, avocat pour le défendeur.
11 fév—11 18 25 mars 4 11 14 15

Hôtel Agnew

Tout un ilet sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres—Rooms—Chambre avec bains.

Entièrement reconstruit remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.